

**Forum: Généralités de maintenance marine**

**Topic: 15% sur les palétuviers chez Coral Verde**

**Subject: Re: 15% sur les palétuviers chez Coral Verde**

Posté par: Josemite

Contribution le : 2/7/2008 10:48:57

Attention : règle très importante. tout palétuvier acquis doit être replanté dans le liquide d'origine. Je m'explique : un palétuvier élevé en eau douce doit rester en eau douce, impossible de l'acclimater à l'eau de mer. Idem, un plétuvier démarré en eau de mer ne peut être réacclimaté à l'eau douce.